



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 juin 2022

Préavis municipal 13/22 : Rapport de gestion 2021

Le Conseil communal a décidé **par 41 oui, 0 non et 1 abstention** :

1. d'adopter le préavis municipal N° 13/22 concernant le rapport de gestion 2021, tel que présenté
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

Prangins, le 24 juin 2022

Extrait conforme, le certifie

Giovanna Bachmann

Présidente



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 27 juin au 6 juillet 2022

« Conformément aux articles 110 et ss. LEP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal »